

Le département sera doté de deux nouvelles brigades de gendarmerie

Deux communes, Lavans-lès-Saint-Claude et Cousance, se verront dotées d'une brigade de gendarmerie. Fixe pour l'une, mobile pour l'autre, mais ces dernières seront un service public supplémentaire pour ces bassins de vie, où la présence des militaires apportera plus de sécurité.

Nous avons pris la précaution de mettre un point d'interrogation et nous avons bien fait. Contrairement à ce que nous avons évoqué dans notre édition de dimanche 1^{er} octobre, il n'y aura pas quatre nouvelles brigades de gendarmerie dans le Jura, mais deux. Ce lundi 2 octobre, Emmanuel Macron et son ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin ont détaillé ce plan d'envie nationale. Une dizaine de communes jurassiennes avaient postulé à cet appel à candidature, avant un premier écrémage au printemps dernier. Au final, quatre candidatures (Lavans-lès-Saint-Claude, Cousance, Orgelet et Val Suran) ont été retenues et seulement deux validées par la présidence de la République : Lavans-lès-Saint-Claude et Cousance.

Des communes proches d'axes routiers importants

L'exécutif n'aurait pas respecté « l'ordre » de priorité établi pour la création de ces nouvelles brigades, puisque Cousance, qui était placée



Lavans-lès-Saint-Claude et Cousance verront de nouveaux militaires s'installer sur leurs territoires. Illustration Joël Philippon

d'après nos informations à la quatrième place, a été retenue pour y implanter une brigade mobile. « En 2014, nous étions identifiés comme une commune assez marquée par les incivilités. Nous avons fait beaucoup d'efforts sur la sécurité en adhérant au dispositif Participation citoyennes, avec 22 membres référents sécurité. Nous avons également investi 100 000 euros dans 14 caméras, il s'agit là du gros projet de la mandature précédente. À Cousance, si les problèmes se sont améliorés depuis plusieurs années, nous restons sur un axe limitrophe

de la Nationale 1083, proche de l'A39. Un local est disponible en centre bourg, et ne serait-ce qu'avoir ce fronton gendarmerie visible sera un plus sécuritaire et favorisera la proximité », reconnaît le premier édile, Christian Breton.

5 000 habitants concernés

Lavans-lès-Saint-Claude sera dotée d'une brigade de gendarmerie fixe, composée de dix gendarmes. « Cette demande est guidée par la démographie et la délinquance de notre territoire, qui est quand

même à un taux significatif. Les services existants, les commerces, le scolaire ou encore le dynamisme ont été pris en compte dans notre candidature. Si le secteur n'était pas en développement, nous n'aurions pas été lauréats », détaille le maire, Philippe Passot. « Ce projet est à l'échelle du plateau du Lizon, qui comprend Saint-Lupicin. L'emplacement de la future brigade, sur un terrain communal proche du centre de secours et du collège, est situé entre les deux agglomérations et concernera 5 000 habitants », précise-t-il.

Les brigades mobiles, c'est quoi ?

Les brigades mobiles, comme celle qui sera installée à Cousance, sont des unités de six gendarmes qui se déplacent en camion entre les différentes communes du secteur. Il s'agit de militaires assignés à des tâches de contact, de renseignements et de proximité.

La brigade peut être amenée à se superposer à un dispositif existant, mais aussi à sillonner le territoire alentour.

Les deux décus sont donc Orgelet et Val Suran (ancien-nement Saint-Julien-sur-Suran). Le maire de la première n'a pas pu être joint dans les délais impartis par la rédaction de cet article. Le second n'a pas caché une pointe de déception. « Nous avons une forte délinquance, puisque nous sommes situés sur la trajectoire entre Bourg-en-Bresse et Lons-le-Saunier. Nous devons faire appel aux gendarmes d'Orgelet ou Arinthod, ou de Saint-Amour/Beaufort », a égayé Frédéric Bride.

Les premières brigades ouvriront leurs portes à la fin de l'année 2023, même si le calendrier n'est pas précisé pour la Bourgogne Franche-Comté.

● Sabine Zahran